



## plan d'apurement difficile à respecter

Par **MIR59**, le **01/03/2019** à **13:36**

J'ai obtenu un plan d'apurement sur 8 ans en 2012; Je l'ai toujours respecté. A ce jour, j'ai une mensualité de retard. Que puis-je faire? Le dépôt d'un nouveau dossier de surendettement?

Par **youris**, le **01/03/2019** à **14:12**

bonjour,

le non respect du plan de surendettement entraîne par principe sa caducité.

une nouvelle procédure de surendettement pourra être jugée irrecevable pour non respect du premier plan.

vos plans étant caducs, vos créanciers peuvent vous poursuivre pour obtenir le paiement de vos dettes.

voir ce lien:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/respect-plan-conventionnel-surendettement-pouvoirs-9624.htm>

salutations

Par **P.M.**, le **01/03/2019** à **14:19**

Bonjour tout d'abord,

Vous risquez que le plan devienne caduc...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de la commission éventuellement avec l'aide d'une association de consommateurs...